

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14139**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention Management stratégique Spécialité Gestion des risques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole () Modalités d'élaboration de références : CNESER du 19 avril 2011	Université Toulouse 1 Capitole, Président de l'université Toulouse 1

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 313 Finances, banque, assurances, immobilier, 315n Etudes et prévisions, établissement de stratégies

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du master peut exercer les activités suivantes :

- Il identifie et quantifie les risques de toutes natures liés aux activités de l'entreprise (prix, contreparties, opérationnels, juridiques, technologiques, concurrentiels), et propose des stratégies efficaces et adaptées pour la gestion de ces risques.
- Il élabore des programmes de gestion des risques : hiérarchise les différents types de risques et développe des modes opératoires pour la résolution des problèmes.
- Il conseille la direction générale sur la meilleure façon de gérer les risques fortuits et les dangers liés à des décisions stratégiques.
- Il rédige des rapports de synthèse selon des normes établies.
- Maîtriser des outils et techniques d'analyse : information et systèmes d'information ; modélisations mathématiques ; évaluation des risques et cartographie des risques
- Intégrer les différents risques inhérents à un projet ou une décision stratégique : risques financiers, risques environnementaux, risques juridiques, risque concurrentiel, et risque opérationnel et social.
- Valoriser un projet ou une entreprise.
- Communiquer et traiter l'information en anglais et en français : trier, synthétiser, contextualiser et créer du sens.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- PME,
- groupes industriels,
- assurances,
- banques
- Risk manager
- Analyste financier
- Gestionnaire de risques financiers
- Gestionnaire des opérations et des marchés financiers
- Analyste de crédits et risques bancaires
- Responsable de service contentieux,
- Expert risques en assurances, responsable indemnisation, souscripteur grands risques

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1201 : Analyse et ingénierie financière

C1106 : Expertise risques en assurances

C1202 : Analyse de crédits et risques bancaires

C1302 : Gestion back et middle-office marchés financiers

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Semestre 1		50 ECTS
UE1	Risques environnementaux	6
UE2	Evaluation d'entreprise et du risque de crédit	8
UE3	Stratégie de gestion du risque	6
UE4	Approche juridique du risque	8
UE5	Pratique de gestion des risques	8
UE6	Risque organisationnel et social	4
UE7	Probabilités et analyse de données	5
UE8	Veille technologique et risque concurrentiel	5
Semestre 2		10 ECTS
UE9	Stage (6 mois)	10
Parcours Recherche		

Semestre 1		50 ECTS
UE 10	Protocole de recherche <i>(en remplacement UE5)</i>	5
UE 11	Méthodes de recherche <i>(en remplacement UE6)</i>	7
UE 12	Théorie des organisations	5
Semestre 2 10 ECTS		
UE 13	Mémoire de recherche	10

Stage :

Au cours de l'année universitaire, chaque étudiant doit effectuer un stage professionnel d'une durée de six mois dans une entreprise, une organisation internationale, une administration, une ONG ou une association. La réalisation du stage professionnel donne lieu à la rédaction d'un rapport écrit évalué en septembre et éventuellement d'une soutenance orale.

Au cours de l'année universitaire, chaque étudiant suivant le parcours recherche doit réaliser un mémoire de recherche. Le projet de mémoire de recherche donne lieu à la rédaction d'un document écrit évalué et soutenu oralement à la fin du mois de juin.

Evaluation et compensation

Les unités d'enseignement font l'objet d'une évaluation sous la forme d'un contrôle continu des connaissances et/ou d'une session écrite d'examen à la fin des cours.

La note attribuée dans le cadre du contrôle continu d'une unité d'enseignement découle d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe.

Il est organisé une seconde session d'examen donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut sur les deux semestres.

Le diplôme de master Droit, Économie, Gestion, mention Management stratégique mention Management de l'innovation est attribué à tout étudiant ayant validé les 60 derniers crédits du master.

La validation d'une unité d'enseignement est définitivement acquise pour tout étudiant ayant obtenu la moyenne (10/20) dans les épreuves de contrôle des connaissances mises en place pour l'unité d'enseignement. Une unité d'enseignement peut également être validée par compensation. La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement hors l'unité d'enseignement de stage professionnel ou mémoire de recherche.

Une unité d'enseignement n'est pas compensable si la moyenne des notes obtenues aux épreuves de l'UE est inférieure à 8/20.

Un semestre est réputé acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues dans les diverses unités d'enseignement qui le composent est supérieure ou égale à 10/20 et que la moyenne des notes obtenues aux épreuves de chaque unité est supérieure ou égale à 8/20.

Accès et formation préalable requise

L'accès en deuxième année de master Droit, Économie, Gestion, mention Management Stratégique Spécialité Gestion des risques est ouvert aux étudiants ayant validé les 60 crédits de la première année de la même mention, ayant satisfait aux conditions d'évaluation spécifiques et sur examen de leur dossier.

Les étudiants ayant validé 60 ECTS au-delà d'une licence ayant validé un diplôme d'ingénieur ou un diplôme d'école supérieure de commerce peuvent accéder à la deuxième année après examen de leur dossier académique, résultat à un test de sélection. Les épreuves de sélection peuvent être organisées au niveau national et/ou local.

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié, soit d'une validation partielle des acquis de l'expérience, soit d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Composition des jurys : 73 % d'enseignants chercheurs et 27% de praticiens (personnes ayant contribué aux enseignements)
En contrat d'apprentissage	X	Composition des jurys : 73 % d'enseignants chercheurs et 27% de praticiens (personnes ayant contribué aux enseignements)
Après un parcours de formation continue	X	NON

En contrat de professionnalisation	X	NON
Par candidature individuelle	X	Composition des jurys : 73 % d'enseignants chercheurs et 27% de praticiens (personnes ayant contribué aux enseignements)
Par expérience dispositif VAE	X	Composition des jurys : 73 % d'enseignants chercheurs et 27% de praticiens (personnes ayant contribué aux enseignements)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 23 juillet 2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté d'habilitation du 23 juin 2011

Pour plus d'informations

Statistiques :

Enquête Insertion Professionnelle 2007-20011 - En moyenne annuelle :

CDI : 34%

CDD : 9.7%

Autres contrats : 1%

En formation - poursuite d'études : 4%

Recherche d'Emploi : 11%

Absence de réponse : 40%

Total : 100%

<http://www.ut-capitole.fr>

Autres sources d'information :

Site de l'IAE

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

IAE de Toulouse

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :